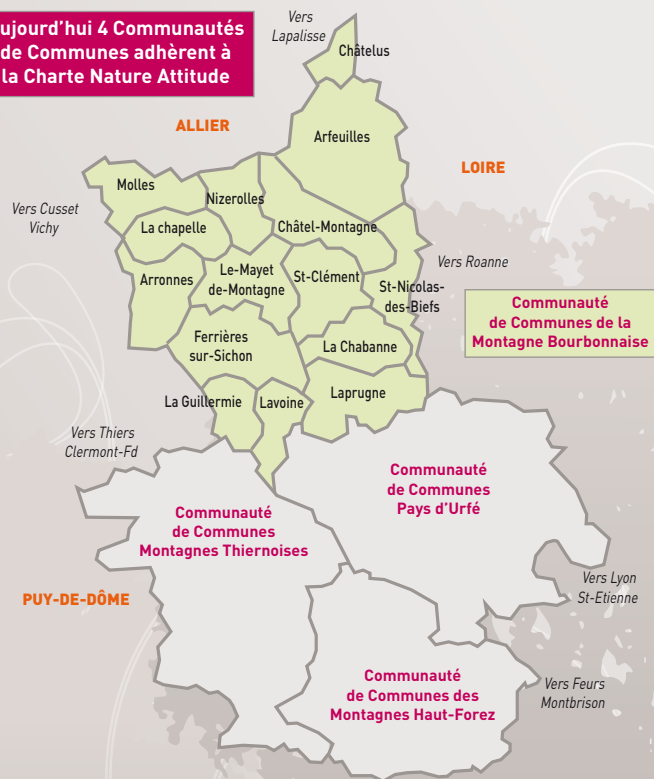




Aujourd'hui 4 Communautés de Communes adhèrent à la Charte Nature Attitude



Par ses caractéristiques et sa beauté naturelles, **ce territoire connaît de nos jours une fréquentation de plus en plus importante.** Certains se l'approprient, d'autres le dégradent.

Il est essentiel de rappeler à chacun les **règles fondamentales** pour que **tout le monde puisse cohabiter** correctement et dégrader le moins possible ce milieu qui fait l'attrait de notre région.

La bonne intelligence de tous les acteurs peut éviter la mise en place d'une réglementation trop stricte.

Contact

Office de Tourisme de la Montagne Bourbonnaise
Rue Roger Dégoulange
03250 Le Mayet-de-Montagne
04 70 59 38 40
ot.mayet-montagne@wanadoo.fr
www.tourisme-montagne-bouronnaise.com

Adhésion

Charte Nature Attitude
8, rue des Tilleuls - 42440 Noirétable
04 77 24 93 04
www.chartenatureattitude.fr

© G R A
P H I C A
0 6 8 0 6
8 4 9 7 4

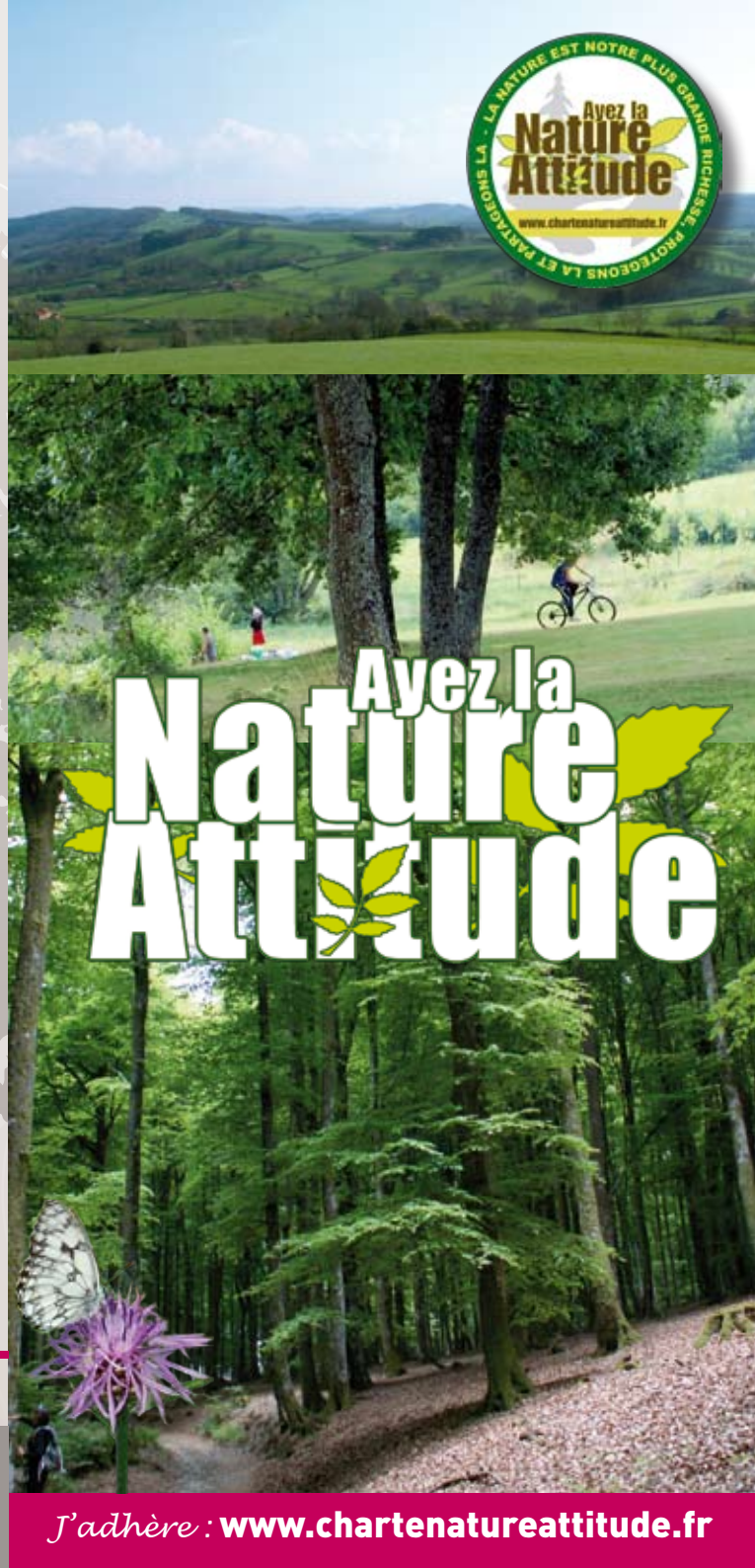
Prévenir la mise en place d'une réglementation trop stricte



En Montagne Bourbonnaise Embee défend la Nature Attitude.
Retrouvez-le vite sur Facebook !



©Images : J. Nerva, T. Driffort, PB2A, C-Chantraine, H-Carthelex, J-Bernier OTMB, F. Carrier, A. Jonin.



J'adhère : www.chartenatureattitude.fr

Charte Nature Attitude



La Nature Attitude c'est se conduire en éco-citoyen selon le respect de l'Agenda 21.*



Je respecte les autres

Je respecte les usagers que je rencontre. Dans les lieux fréquentés, près des zones habitées, à l'approche des enclos et troupeaux, je ralentis, reste discret, si nécessaire je coupe le moteur de mon véhicule. Je prends le temps d'un échange et d'un sourire.

Je respecte le code de la route

sur les chemins, sentiers et parcours.



Je signale tout désagrément ou danger rencontré sur le parcours à l'Office de Tourisme.



Je connais mon environnement

Je prépare mon itinéraire et l'adapte au terrain, à la météo ainsi qu'à la fréquentation (promenade organisée, battue en cours...).
Je respecte les zones « sensibles » lieux de culte, pistes de ski, plans d'eau ...



Je respecte la nature

Je reste discret pour préserver le calme de la nature. Avec un véhicule motorisé, je veille particulièrement à l'entretien de celui-ci (échappement...). Il est homologué, assuré et silencieux. J'évite les accélérations inutiles et les dérapages intempestifs. Je respecte les cours d'eau.

Je protège et entretiens la nature

Je ne jette aucun déchet (pique-nique, douille de cartouche, mégot, décharge sauvage...) et ne réalise pas de feux en forêt.



Je participe activement aux actions

Je nettoie ou j'ouvre des chemins, si possible en collaboration avec les autres utilisateurs de chemins.

Je respecte la propriété

Je ne quitte pas les chemins et respecte la signalisation pour ne pas détruire des pousses, déranger les animaux, dégrader des surfaces cultivées... Tout passage hors voies de circulation est considéré comme du hors piste et est puni par la loi. Je ne pénètre pas dans les propriétés privées sans autorisation (cueillettes...).

Je pratique mon activité en groupe limité

Je prépare mon activité en cohérence avec les cahiers des charges disponibles à l'Office de Tourisme. Je prends ainsi toutes mes dispositions pour limiter mon impact sur les chemins et sur l'environnement.

Je contrôle mon comportement

Je ne considère pas ma passion comme une compétition mais comme un loisir où chacun a sa place... et je garde le sourire quoi qu'il arrive.

Je suis un randonneur responsable

Je sensibilise les autres utilisateurs de la nature au respect de cette charte.



Ayez la
Nature Attitude